



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Demande d'enregistrement d'armes à feu pour entreprises (y compris les musées)

AVANT DE COMMENCER...

UTILISEZ CE FORMULAIRE, si vous êtes une entreprise ou un musée, pour enregistrer des armes à feu nouvellement fabriquées ou pour aviser le directeur de l'enregistrement des armes à feu d'une modification apportée à la description d'une arme à feu déjà enregistrée.

POUR ENREGISTRER UNE ARME À FEU, vous devez être titulaire d'un permis d'armes à feu pour entreprises valide. Pour présenter une demande de permis d'armes à feu pour entreprises, remplissez le formulaire « Demande de permis d'armes à feu pour entreprises (y compris les musées) » (CAFC 672).

AUTRES FAÇONS DE FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS :

- Présentez ces renseignements par voie électronique. Composez le 1 800 731-4000 pour obtenir de plus amples renseignements.
- Vous pouvez joindre une autre feuille, comme un imprimé de votre inventaire, en autant qu'elle contienne tous les renseignements sur l'arme à feu exigés dans la partie E de ce formulaire. Un vérificateur autorisé doit remplir la partie C de ce formulaire pour indiquer que les armes à feu qui se trouvent sur la liste ont été vérifiées.

N'UTILISEZ PAS CE FORMULAIRE POUR CÉDER DES ARMES À FEU. Pour céder une arme à feu à autorisation restreinte ou prohibée à une autre entreprise titulaire d'un permis (y compris un musée) ou à un particulier titulaire d'un permis, utilisez le formulaire « Demande d'enregistrement d'armes à feu à autorisation restreinte et prohibées acquises par cession » (CAFC 681). Pour céder des armes à feu sans restriction, utilisez le formulaire « Demande d'enregistrement d'armes à feu sans restriction (armes d'épaule) acquises par cession » (CAFC 682).

SI VOUS AVEZ BESOIN D'ESPACE SUPPLÉMENTAIRE, fournissez tous les renseignements exigés sur une autre feuille, inscrivez votre dénomination sociale et numéro de permis d'armes à feu au haut de la feuille et joignez-la à votre demande.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE ou si vous avez besoin d'un autre formulaire de demande, composez le 1 800 731-4000. Des renseignements supplémentaires et certains formulaires de demande sont mis à votre disposition sur notre site Web à l'adresse www.cfc-cafc.gc.ca.

Les renseignements suivants donnent des explications concernant certaines parties du formulaire et vous aideront à répondre à certaines questions. Vous devriez lire les instructions au fur et à mesure que vous remplissez le formulaire. Si vous doutez toujours d'une question, composez le 1 800 731-4000 pour obtenir de l'aide.

Postez votre formulaire dûment rempli et toutes ses pièces jointes à l'adresse suivante :

Bureau central de traitement
C.P. 1200
Miramichi (N.-B.) E1N 5Z3

A - TYPE DE DEMANDE

Case 1

Vous DEVEZ aviser le directeur de l'enregistrement des armes à feu, dans un délai de 30 jours, de toute modification apportée à une arme à feu qui en change la description, c'est-à-dire :

- toute modification qui change la classe de l'arme à feu;
- toute modification apportée à une carcasse ou à une boîte de culasse lui permettant de tirer des munitions;
- toute modification apportée au type, au mécanisme, au calibre ou à la jauge de l'arme à feu;
- toute modification apportée à une arme à feu automatique modifiée.

B - RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE OU LE MUSÉE

Case 4

La dénomination sociale que vous inscrivez dans la case 4 est le nom qui apparaîtra sur le certificat d'enregistrement.

Case 5

Inscrivez votre nom légal (nom de famille, prénom, second prénom), votre titre de poste et vos coordonnées au cas où nous aurions besoin de communiquer avec vous pour répondre à des questions concernant la demande. Si vous êtes titulaires d'un permis d'armes à feu, indiquez votre numéro de permis d'armes à feu dans la case 5 d).



D - RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉRIFICATEUR

Le directeur peut demander la vérification d'une arme à feu lorsque la description de celle-ci a changé.

Les entreprises et les musées doivent faire vérifier toutes les armes à feu de leur inventaire par un vérificateur autorisé avant qu'elles soient enregistrées. Le vérificateur doit signer et dater la demande afin d'indiquer que toutes les armes à feu sur la liste ont été vérifiées.

La vérification constitue un moyen de confirmer que les renseignements que vous avez fournis sur l'arme à feu l'identifie et en détermine la classe à juste titre. La vérification est gratuite et, dans la plupart des cas, elle est effectuée par un bénévole, tel qu'un commerçant d'armes à feu, un membre d'un club de tir ou un instructeur de cours sur la sécurité dans le maniement des armes à feu. Si un membre de votre personnel est vérificateur autorisé, cette personne peut vous servir de vérificateur.

Si vous ne connaissez pas de vérificateur autorisé, composez le 1 800 731-4000 pour obtenir le nom d'un vérificateur de votre région.

E - RENSEIGNEMENTS SUR LES ARMES À FEU

Si vous signalez une modification apportée à une arme à feu enregistrée, vous DEVEZ fournir le numéro de référence, le numéro de certificat d'enregistrement et le numéro d'enregistrement d'arme à feu. Remplissez les cases correspondant aux renseignements qui ne sont plus exacts.

a) Numéro de référence

Numérotez chaque élément. Ainsi, si nous devons vous téléphoner, nous pourrions identifier l'arme à feu par le numéro que vous lui aurez attribué. Il peut s'agir, à votre guise, d'un simple numéro séquentiel ou d'un numéro de contrôle d'inventaire.

b) Numéro de certificat d'enregistrement

Si vous signalez une modification apportée à une arme à feu enregistrée, vous DEVEZ fournir le numéro de certificat d'enregistrement.

c) Numéro d'enregistrement d'arme à feu

Le numéro d'enregistrement d'arme à feu (NEAF) est un numéro d'identification unique qui est attribué à une arme à feu par le directeur de l'enregistrement des armes à feu. Le NEAF peut être estampé ou gravé sur l'arme à feu. Une arme à feu nouvellement fabriquée ne comporte pas de NEAF. Si vous signalez une modification apportée à une arme à feu enregistrée, vous DEVEZ fournir le NEAF.

d) Carcasse/Boîte de culasse seulement

Si l'arme à feu signalée est une carcasse ou une boîte de culasse seulement et ne peut pas décharger de munitions, inscrivez un « X » dans la case d), inscrivez le numéro de série dans la case e) et remplissez toutes les autres cases pour lesquelles vous avez les renseignements.

i) Type

Utilisez l'abréviation indiquée dans la légende au haut de la page 2 pour indiquer le type d'arme à feu pour laquelle vous demandez l'enregistrement. Par exemple, si vous enregistrez une carabine, inscrivez RI dans la case.

j) Mécanisme

Utilisez l'abréviation indiquée dans la légende au haut de la page 2 pour indiquer le mécanisme de l'arme à feu pour laquelle vous demandez l'enregistrement. Par exemple, si vous enregistrez une arme à feu dont le mécanisme est à verrou, inscrivez BA dans la case. N'inscrivez qu'un seul code. Si aucun code ne s'applique à votre arme à feu, inscrivez OT (Autre) et indiquez le type de mécanisme dans la case prévue à cette fin.

k) Jauge / Calibre

La jauge ou le calibre fait référence à la taille de la munition qu'une arme à feu peut décharger. Normalement, cette information est estampée sur le canon de l'arme à feu. Si votre arme à feu a deux canons de jauges ou de calibres différents, inscrivez les deux nombres en les séparant par une barre oblique.

l) Coups

Pour les armes à feu à un coup, le nombre de coups est toujours égal à « 1 ». Pour les armes à feu à canons multiples, le nombre de coups est le même que le nombre de canons. Pour les revolvers, le nombre de « coups » est le nombre de chambres dans le barillet. Pour les armes à feu à chargeurs, le nombre de « coups » est le nombre maximal de cartouches que le chargeur peut contenir, excluant la cartouche de la chambre.

m) Longueur du canon

Pour les armes à feu autres que les revolvers, la longueur du canon correspond à la distance entre la bouche du canon et la chambre, incluant celle-ci, mais elle ne comprend pas la longueur des accessoires. La longueur du canon d'un revolver exclut le barillet.

Prenez la mesure entre la bouche et la chambre, incluant celle-ci (par exemple, en mesurant la longueur de la baguette de nettoyage qui entre dans le canon lorsque le mécanisme est fermé). Inscrivez un « X » dans la case appropriée pour indiquer l'unité de mesure (pouces ou millimètres).

Le vérificateur peut utiliser la case qui suit la case m) de chaque description d'arme à feu pour inscrire le numéro du Tableau de référence des armes à feu (TRAF). Lorsqu'il inscrit le numéro du Tableau de référence des armes à feu (TRAF), le vérificateur doit s'assurer d'inscrire l'identificateur Canon, calibre, coup (CCC) exactement comme celui-ci est indiqué dans le TRAF (c'est-à-dire fichiers « parents » et « enfants »).



LISTE DE CONTRÔLE

Avant de poster votre demande, avez-vous...

- répondu à toutes les questions pertinentes?
- fourni tous les renseignements nécessaires sur les armes à feu?
- fait vérifier la ou les armes à feu par un vérificateur autorisé?
- joint une autre feuille avec les renseignements supplémentaires (s'il y a lieu)?
- signé et daté la déclaration?



E RENSEIGNEMENTS SUR LES ARMES À FEU

Si vous avez besoin d'espace supplémentaire, photocopier cette page avant de la remplir (voir fiche de renseignements pour obtenir d'autres moyens de fournir des renseignements).

LÉGENDE - TYPE : CG = Fusil mixte HG = Arme de poing RI = Carabine SM = Mitraillette		LÉGENDE - MÉCANISME : A = À air comprimé, à ressort ou à gaz excédant 152,4 m/s (500 pi/s) et 5,7 joules (4,2 pieds-livres) BA = À verrou LA = À levier R = Revolver		LÉGENDE - MÉCANISME : CV = Version commerciale MG = Mitrailieuse SG = Fusil de chasse CA = Automatique modifiée MB = À canons multiples SA = Semi-automatique		LÉGENDE - MÉCANISME : FA = Automatique PA = À pompe SS = À un coup OT = Autre (précisez)	
---	--	---	--	--	--	---	--

a) Numéro de référence		b) Numéro de certificat d'enregistrement (s'il y a lieu)			c) Numéro d'enregistrement d'arme à feu (s'il y a lieu)		
d) Si l'arme à feu n'est qu'une carcasse ou une boîte de culasse et ne peut pas décharger de munitions, cochez cette case <input type="checkbox"/>		e) Numéro de série		f) Marque		g) Fabricant (si différent de la marque)	
h) Modèle		i) Type	j) Mécanisme	k) Jauge / calibre	l) Coups	m) Longueur du canon <input type="checkbox"/> mm <input type="checkbox"/> po	Numéro du TRAF (doit être rempli par un vérificateur d'armes à feu)
a) Numéro de référence		b) Numéro de certificat d'enregistrement (s'il y a lieu)			c) Numéro d'enregistrement d'arme à feu (s'il y a lieu)		
d) Si l'arme à feu n'est qu'une carcasse ou une boîte de culasse et ne peut pas décharger de munitions, cochez cette case <input type="checkbox"/>		e) Numéro de série		f) Marque		g) Fabricant (si différent de la marque)	
h) Modèle		i) Type	j) Mécanisme	k) Jauge / calibre	l) Coups	m) Longueur du canon <input type="checkbox"/> mm <input type="checkbox"/> po	Numéro du TRAF (doit être rempli par un vérificateur d'armes à feu)
a) Numéro de référence		b) Numéro de certificat d'enregistrement (s'il y a lieu)			c) Numéro d'enregistrement d'arme à feu (s'il y a lieu)		
d) Si l'arme à feu n'est qu'une carcasse ou une boîte de culasse et ne peut pas décharger de munitions, cochez cette case <input type="checkbox"/>		e) Numéro de série		f) Marque		g) Fabricant (si différent de la marque)	
h) Modèle		i) Type	j) Mécanisme	k) Jauge / calibre	l) Coups	m) Longueur du canon <input type="checkbox"/> mm <input type="checkbox"/> po	Numéro du TRAF (doit être rempli par un vérificateur d'armes à feu)
a) Numéro de référence		b) Numéro de certificat d'enregistrement (s'il y a lieu)			c) Numéro d'enregistrement d'arme à feu (s'il y a lieu)		
d) Si l'arme à feu n'est qu'une carcasse ou une boîte de culasse et ne peut pas décharger de munitions, cochez cette case <input type="checkbox"/>		e) Numéro de série		f) Marque		g) Fabricant (si différent de la marque)	
h) Modèle		i) Type	j) Mécanisme	k) Jauge / calibre	l) Coups	m) Longueur du canon <input type="checkbox"/> mm <input type="checkbox"/> po	Numéro du TRAF (doit être rempli par un vérificateur d'armes à feu)
a) Numéro de référence		b) Numéro de certificat d'enregistrement (s'il y a lieu)			c) Numéro d'enregistrement d'arme à feu (s'il y a lieu)		
d) Si l'arme à feu n'est qu'une carcasse ou une boîte de culasse et ne peut pas décharger de munitions, cochez cette case <input type="checkbox"/>		e) Numéro de série		f) Marque		g) Fabricant (si différent de la marque)	
h) Modèle		i) Type	j) Mécanisme	k) Jauge / calibre	l) Coups	m) Longueur du canon <input type="checkbox"/> mm <input type="checkbox"/> po	Numéro du TRAF (doit être rempli par un vérificateur d'armes à feu)
a) Numéro de référence		b) Numéro de certificat d'enregistrement (s'il y a lieu)			c) Numéro d'enregistrement d'arme à feu (s'il y a lieu)		
d) Si l'arme à feu n'est qu'une carcasse ou une boîte de culasse et ne peut pas décharger de munitions, cochez cette case <input type="checkbox"/>		e) Numéro de série		f) Marque		g) Fabricant (si différent de la marque)	
h) Modèle		i) Type	j) Mécanisme	k) Jauge / calibre	l) Coups	m) Longueur du canon <input type="checkbox"/> mm <input type="checkbox"/> po	Numéro du TRAF (doit être rempli par un vérificateur d'armes à feu)

Cochez cette case si vous avez joint une ou des feuilles supplémentaires.

